

le Père Missionnaire n'a pas cru pouvoir mieux assurer les fruits de la mission et la persévérance dans les bonnes résolutions qu'en invitant les paroissiens à s'imposer le doux fardeau du Troisième Ordre de saint François, et à s'engager à en observer les obligations. Rien de mieux, en effet, pour prévenir le retour à la négligence et à l'indifférence dans les devoirs religieux, que d'adopter un bon et sérieux règlement de vie, et en matière de règlement de vie pas de meilleur, pour les personnes du monde, que celui inspiré par Notre-Seigneur à saint François pour ramener le véritable esprit chrétien dans les foules : règlement que Sa Sainteté Léon XIII regarde comme la meilleure réforme de l'état social actuel.

Le résultat qui a dépassé toutes les prévisions et du Pasteur et du Missionnaire, fait grandement honneur à l'esprit de foi et à la généreuse volonté des paroissiens de Saint-Damase. 90, dont 26 hommes et jeunes gens, ont répondu à la timide invitation qui leur avait été faite, et au jour de la clôture, ces 90 courageux chrétiens et chrétiennes venaient revêtir publiquement l'uniforme de la nouvelle milice sous lequel ils vont désormais combattre le bon combat.

Déjà la *Revue*, elle aussi, a trouvé hospitalité dans plusieurs demeures de Saint-Damase. Elle est pour qui sait le comprendre le *rade mecum* indispensable de tout bon et fervent Tertiaire qui veut s'instruire plus à fond, se nourrir plus solidement du véritable esprit de son état et se tenir au courant des nouvelles de la famille religieuse à laquelle il appartient. Témoin.

L'Islet. -- On se fait Tertiaire, à l'Islet, depuis le 17 mai 1885. C'est l'année que Monseigneur Taschereau autorisa les curés de son diocèse à donner le saint Habit et à recevoir à la profession dans le Tiers-Ordre. La Fraternité de l'Islet a été fondée en mars 1898, par le Rvd Père Frédéric qui imprima un grand mouvement à la dévotion envers saint François. Le nombre des Tertiaires avait déjà dépassé la centaine (122). Cependant, à l'Islet comme ailleurs, certaines préventions contre le Tiers-Ordre empêchaient bon nombre de paroissiens d'y entrer. Au cours d'une mission prêchée dans cette paroisse, ces derniers jours, le Père Franciscain eut l'occasion de tenir une réunion spéciale pour les Tertiaires et de faire allusion au Tiers-Ordre dans ses instructions de temps à autre. Ce fut suffisant pour